

Le Min de Toulouse poursuit sa rénovation

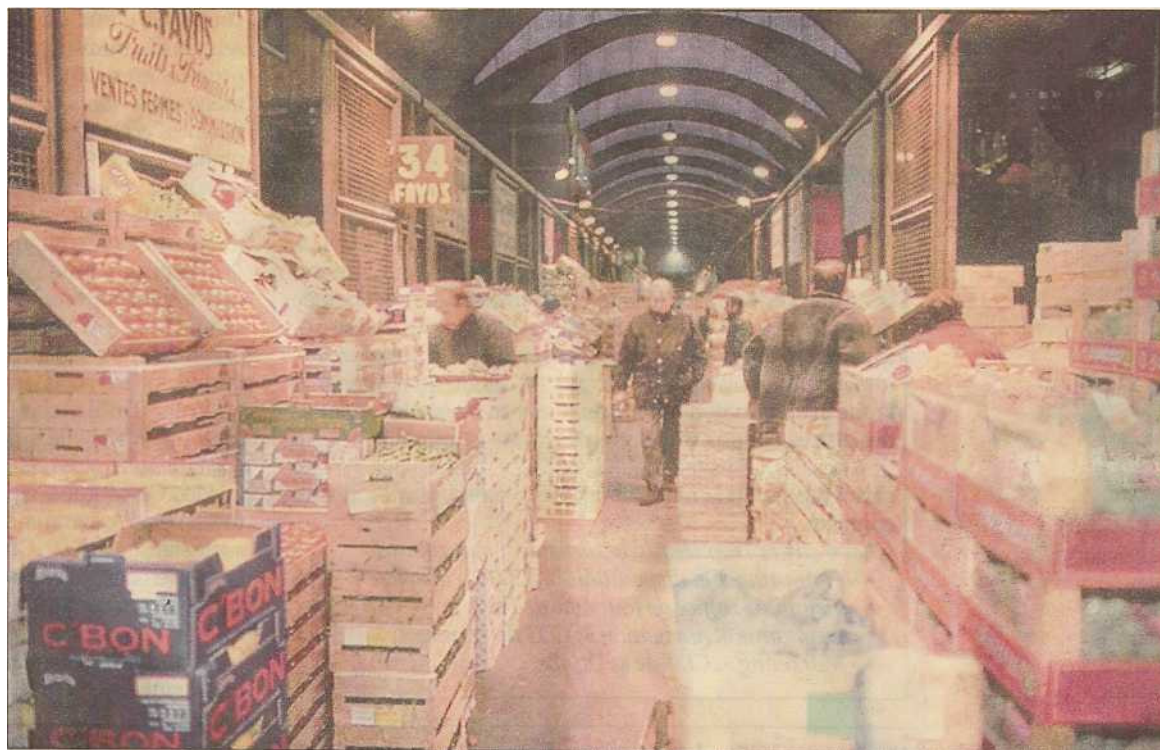
Agroalimentaire. Les Halles du Sud-Ouest, marché de gros toulousain, poursuivent leurs travaux de modernisation. 20 M€ vont être investis pour rénover le secteur des fruits et légumes. Fin des travaux prévue en 2008. Explications avec le directeur du Min, Paul Mirous.

Les Halles du Sud-Ouest, marché d'intérêt national (Min), ont réalisé d'importants travaux de rénovation entre 2000 et 2002. Ya-t-il eu des retombées positives ?

J'ai été embauché, en 1996, avec pour mission de remettre le Min aux nonnes. Il y avait notamment un travail urgent à mener sur les normes vétérinaires. Le but était aussi de permettre une diversification de l'offre, avec, par exemple, l'ouverture de « cash and carry » d'épicerie et de vin, sorte de centrale d'achat pour les détaillants et les restaurateurs. Cette diversification fait, qu'à présent, les Halles du Sud-Ouest offrent la gamme de produit la plus large parmi les Min français, après le marché de Rungis. Les ventes réalisées dans le secteur des fruits et légumes représentent 40 % du total de l'activité, contre 70 % auparavant. En tout, 20 M€ ont été investis pour moderniser les marchés des viandes et des poissons et agrandir le marché aux fleurs dont la surface est passée de 1500 m² à 10 000 m². Au total, nous avons pu doubler les surfaces locatives. Grâce à cela, la société d'économie mixte (Sem), gestionnaire du Min, a augmenté ses recettes, provenant des loyers, ce qui va lui permettre de rénover le secteur le plus important, celui des fruits et légumes.

20 M€ vont être investis sur le secteur des fruits et légumes. Cela pèse-t-il beaucoup ?

Cette rénovation répond, tout d'abord, à des exigences législatives. Le



Les ventes de fruits et légumes représentent 40% de l'activité des Halles du Sud-Ouest.

bâtiment qui abrite le marché des fruits et légumes date de 1964. H n'est donc plus aux normes incendie. L'objectif est ensuite économique. La logistique et les méthodes de travail ont changé. L'utilisation massive des palettes et la hauteur des camions nécessitent d'installer des



Paul Mirous :
« les Halles du Sud-Ouest offrent la gamme de produits la plus large parmi les Min français, après le marché de Rungis ». »

ascenseurs de plus grande capacité, par exemple. Afin que les produits puissent continuer à être référencés par la grande distribution (dont le cahier des charges est exigeant en matière de chaîne du froid), le marché disposera de meilleures conditions de réfrigération. Nous allons également installer la fibre optique à l'intérieur du marché.

Comment les travaux vont-ils être financés ?

Pour ces investissements, la Sem a emprunté 14 M€. Un plan de financement sur 20 ans a été mis en place. La ville de Toulouse, qui porte le projet, a octroyé une subvention de 8,5 M€. Le Min est un maillon social : sans lui, comment approvisionne-t-on le centre-ville ? La mairie de Toulouse investit donc pour conserver un marché de gros en centre-ville. La Sem va également augmenter son capital de 3 M€ (2,5 M€ provenant de la ville et le reste provenant de trois banques, la CDC, le Crédit agricole et la Caisse d'épargne).

La moitié des grossistes en fruits et légumes conteste ces investissements, qui impliquent une augmentation des loyers...

Le Min permet la collectivisation des moyens. Sans cela, il n'y aurait plus que quelques rares grossistes. Il est donc le garant de la liberté d'achat des consommateurs. Ce service public fonctionne aux côtés des sociétés commerciales. Mais il lui faut être performant sinon il ne résistera pas. Il nous fallait trouver un système de financement équilibré et juste : ne pas trop alourdir les loyers et faire en sorte que ces investissements ne coûtent pas trop cher à la collectivité. Actuellement une case vétusté se loue 1100 € par mois. Avec la remise aux normes, le nouveau système de réfrigération et la modernisation, les loyers passeront à 1700 € par mois. L'augmentation du loyer des « cases » se justifie puisque le Min apportera un meilleur service. RECUEILLI PAR LAURIANE GUIGNO

Les Min, gigantesques « centrales d'achats »

Un service public garant de la concurrence

■ Depuis leur création en 1962, les marchés d'intérêt national (Min) demeurent des lieux incontournables du négoce de gros de produits alimentaires. Regroupant en un lieu unique offre et demande, ils permettent l'approvisionnement des commerces de proximité, restaurants et collectivités (59 000 acheteurs par an), en simplifiant le circuit de distribution et en allégeant les frais de structure.

Selon la Fédération française des marchés d'intérêt national (Femin), les 16 Min français regroupent 2 200 opérateurs permanents (grossistes, logisticiens, etc.) et 4 000 producteurs.



Il se vend sur ces marchés 5 millions de tonnes de marchandises alimentaires par an (principalement des fruits et légumes) pour une valeur de 12 Mds€. Près de 40 % de ce volume est réalisé par le seul marché de Rungis, le plus important d'Europe. Selon la Femin, le rôle premier des Min est « d'organiser et de rendre concurrentiel les circuits de distribution ». Ces dernières années, malgré la concurrence des centrales d'achat de la grande distribution, leur activité est restée stable. Tous ont réalisé d'importants investissements "pour se moderniser (50 M€ par an).

L. G.

EN CHIFFRES

- 2^e Min après Rungis, ex aequo avec Marseille
- Création : 1964
- Ouvert ?/?, 24 h/24
- 60 % du marché alimentaire de Midi-Pyrénées
- Regroupe 130 entreprises, 520 producteurs et 800 employés sur 18 ha de terrain
- 2 500 clients s'y rendent au moins une fois par semaine (6050 abonnés acheteurs)
- Capital Sem : 40 % à la ville de Toulouse, 18 % aux départements de l'Aveyron, de l'Ariège et de la Haute-Garonne, 42 % à des investisseurs privés (19,8 % pour la CDC, 6 % pour les grossistes, le restant pour la CCI et la Chambre d'agriculture)